INSCRIPTION EN PRÉSENTIEL 2023-2024
en BUT ou LICENCE PROFESSIONNELLE

Réservé administration	
Pièces fournies	

NOM : .... **PRÉNOM :**.....

FORMATION : .....

Parcours (si inscription en BUT 2e ou 3e année) : .....

Ce document est à compléter, à signer et à apporter le jour de votre inscription

Pour toute question écrivez à iutn-inscription@umontpellier.fr

OUI	NON	Pièces à remettrre à la scolarité pour une 1re NSCRIPTION à l'IUT de Nîmes

- **Dossier d'inscription** complété (à télécharger sur le site de l'IUT))
- Carte Nationale d'**Identité**/Passeport/Titre de séjour (en cours de validité) (ORIGINAUX + COPIES)
- Attestation nominative **CVEC** 2023-2024
- 1 **photo** d'identité récente à agrafer directement sur le dossier
- Attestation **d'assurance scolaire/extra-scolaire/universitaire ou attestation responsabilité civile** en cours de validité mentionnant obligatoirement votre nom
- La Journée Défense Citoyenneté (**JDC, ex JAPD**) pour les étudiant(e)s de nationalité française nés à partir de 1983 (copie)
- Le **relevé de notes** officiel du baccalauréat portant le n° INE (ORIGINAL + 1 COPIE)
- Si vous avez déjà été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur, les attestations de réussite et/ou **relevés de notes** obtenus depuis le bac (copies)
- Attestation de réussite ou **diplôme bac + 2 pour une inscription en licence professionnelle** (ORIGINAL +1 COPIE)
- Si vous êtes étudiant(e) **international(e),** le diplôme de fin d'études secondaires accompagné d'une traduction assermentée si le document n'est
- pas rédigé en français) + l'attestation de réussite ou le diplôme bac + 2 pour une inscription en licence professionnelle (ORIGINAUX + COPIES)
- En cas de paiement demandé se munir d'une **Carte bancaire Visa ou MasterCard**

OUI	NON	Pièces à remettre à la scolarité pour une RÉINSCRIPTION (vous étiez étudiant à l'IUT de Nîmes en 2022-2023)

- **Dossier d'inscription** complété (à télécharger sur le site de l'IUT)
- Carte Nationale d'**Identité**/Passeport/Titre de séjour (en cours de validité) (ORIGINAUX + COPIES)
- 1 **photo** d'identité récente à agrafer directement sur le dossier
- Attestation nominative **CVEC** 2023-2024
- Attestation **d'assurance scolaire/extra-scolaire/universitaire ou attestation responsabilité civile** en cours de validité mentionnant obligatoirement votre nom
- Votre carte d'étudiant 2022-2023 pour actualisation
- En cas de paiement demandé se munir d'une **Carte bancaire Visa ou MasterCard**

OUI	NON	Pièces complémentaires SELON VOTRE SITUATION

- Si vous êtes **mineur(e)** à la date d'inscription le formulaire « autorisation d'inscription pour étudiant(e) mineur(e) » (à télécharger sur le site de l'IUT))
- Si vous étiez **déjà inscrit(e) à l'UM** votre carte étudiant(e) 2022-2023
- Si vous êtes **boursier(e),** l'attestation/notification de la bourse du CROUS 2023-2024
- Si vous êtes admis(e) via **Parcoursup**, la notification Parcoursup
- Si vous êtes admis(e) via **eCandidat**, la décision d'admission
- Si vous êtes admis(e) par **transfert,** l'autorisation de transfert tamponnée et signée par l'université de départ
- Si vous vous inscrivez par apprentissage, le certificat d'engagement du CFA
- Si vous êtes **pupille** (Nation/République), le justificatif ((ORIGINAL + COPIE))

Dossier contrôlé par le pôle scolarité ..... **Signature de l'étudiant(e) :**

INCOMPLET le : ..... COMPLET le .....

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.
Attention : tous les originaux pourraient vous être demandés ultérieurement.
Art. D.612-4 du Code de l'Éducation
Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.